

PROGRAMME ACADÉMIQUE

FORMATION CONTINUE

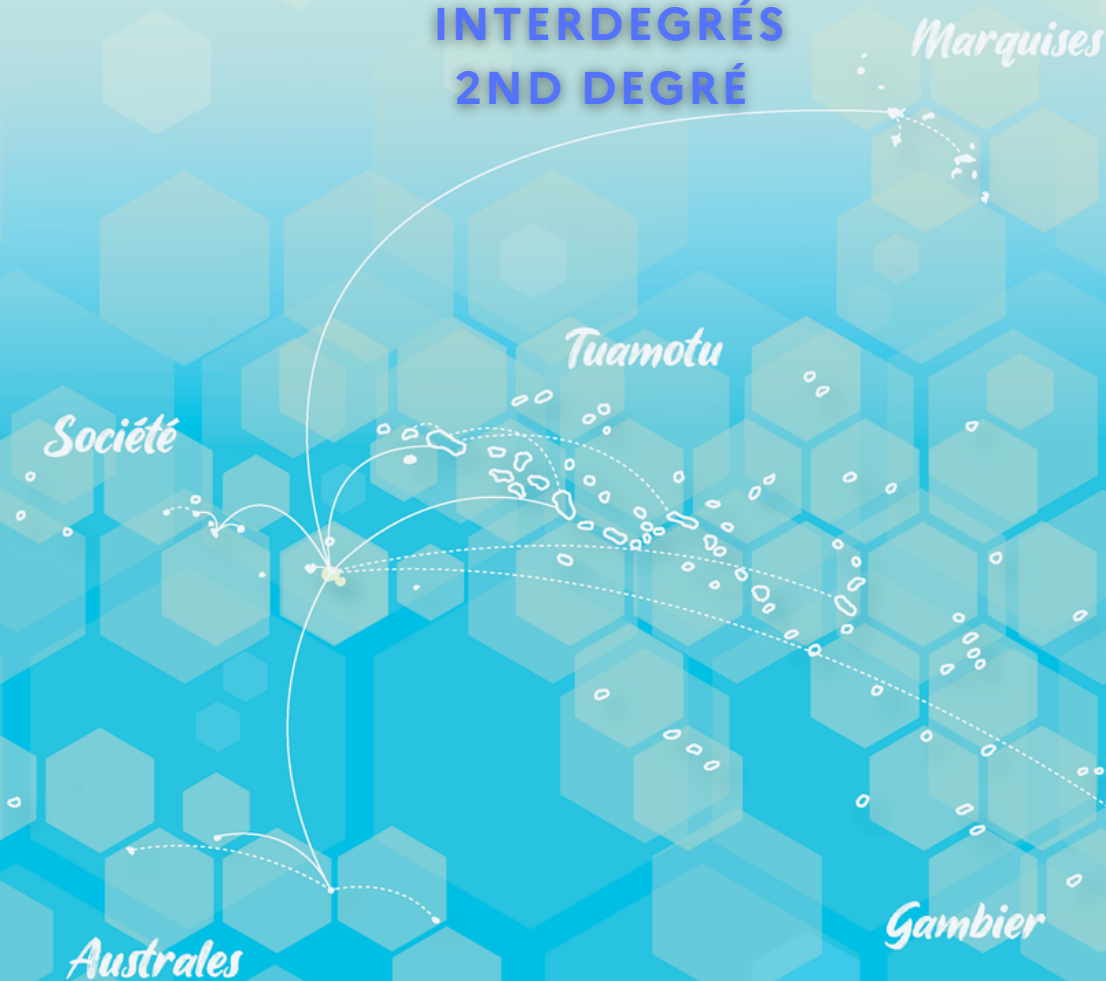
CADRE DE MISE EN OEUVRE

Formations d'initiative locale

INTERCATÉGORIELLES

INTERDEGRÉS

2ND DEGRÉ



La Polynésie française a pour ambition d'offrir une formation continue plus adaptée aux spécificités locales et qui réponde aux besoins de tous les acteurs de l'éducation afin de consolider son système éducatif en faveur de l'épanouissement et de la réussite des élèves.

C'est dans cette perspective que s'inscrivent les formations d'initiative locale (FIL). Elles doivent :

- Favoriser la construction en équipe de réponses mieux adaptées au contexte d'exercice, en promouvant les collectifs apprenants, inter catégoriels et inter degrés notamment.
- S'ancrer dans des logiques plus ascendantes (bottom up) où l'expression et la remontée des besoins des personnels est centrale.

Les formations d'initiative locale se posent comme des leviers stratégiques de l'émergence d'établissements-apprenants. Aussi, le département de la formation continue et de l'innovation (DFCI) s'engage dans une réelle démarche d'accompagnement des chefs d'établissement pour faciliter et dynamiser la mise en œuvre des FIL.

1. Des formations d'initiative locale articulées au schéma directeur et à la politique éducative de la Polynésie française

1.1. Le schéma directeur : principes et axes fondateurs

Le schéma directeur de la formation continue 2025-2029 adopte une présentation nouvelle autour d'objectifs prioritaires déclinés en thématiques. Il s'appuie sur 7 grands principes.

Principes du schéma directeur

	Principe d'universalité	Le schéma directeur s'adresse à tous les personnels
	Principe de continuité	Le schéma directeur traduit le nécessaire continuum entre formation initiale, formation continuée et formation continue
	Principe de proximité	Le schéma directeur privilégie des actions conduites le plus possible en proximité des environnements professionnels et en lien avec le déploiement de la gestion des ressources humaines de proximité
	Principe de diversité	Le schéma directeur favorise la diversification des viviers de formateurs et la valorisation des compétences des personnels
	Principe de reconnaissance	Le schéma directeur valorise des compétences acquises lors des formations
	Principe d'hybridité	Le schéma directeur combine l'ensemble des modalités de formation continue (présentiel, distanciel, hybride)
	Principe de culture commune	Le schéma directeur favorise les formations interdegrés, inter-catégorielles, inter-métiers, voire interministérielles; il s'appuie sur l'analyse des pratiques professionnelles et la formation entre pairs

Il s'articule autour de 7 axes structurants :

Axes du schéma directeur

AXE 1	Transmettre et faire vivre les valeurs de la République et les principes généraux de l'éducation du service public
AXE 2	Garantir la réussite des élèves, l'épanouissement des enfants et des jeunes par la qualité de l'enseignement et la complémentarité des temps éducatifs
AXE 3	Consolider les compétences managériales et de pilotage
AXE 4	Renforcer la professionnalisation liée aux spécificités de certaines missions ou métiers
AXE 5	Coopérer pour une École et des ministères inclusifs, accessibles et ouverts à tous
AXE 6	Assurer la sécurité, favoriser le bien-être et la santé des élèves et la qualité de vie et des conditions de travail des agents
AXE 7	Impliquer chaque agent en tant qu'acteur des transitions écologique et numérique au service de la transformation de l'éducation et de l'administration

1.2. Des dispositifs cadres en écho à la politique éducative

Pour une offre de formation conforme aux nouveaux axes stratégiques et aux nouvelles priorités académiques de la Polynésie française, les neuf dispositifs cadres suivants sont disponibles :

20260009	PROJETS D'ETABLISSEMENT, INTERDEGRES ET INTERCATEGORIELS
20260008	EXPERIMENTATION, INNOVATION, ECOSYSTEMES LOCAUX
20260007	GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE
20260006	AMENAGEMENT, MAINTENANCE, ENTRETIEN
20260005	PREVENTION, HYGIENE, SANTE ET SECURITE
20260004	EVALUATION
20260003	CLIMAT ET PERSEVERANCE SCOLAIRE
20260002	ECOLE NUMERIQUE
20260001	ECOLE INCLUSIVE

Chacun de ces neuf dispositifs cadres visent des objectifs de formation spécifiques :

20250001 – ECOLE INCLUSIVE

Assurer une scolarisation de qualité pour les élèves à besoins éducatifs particuliers.

20250002 – ECOLE NUMERIQUE

Intégrer l'usage du numérique dans ses pratiques pédagogiques en complément des modalités plus classiques d'intervention à partir du développement des compétences numériques des usagers, enseignants et élèves.

20250003 – CLIMAT ET PERSÉVÉRANCE SCOLAIRES

Améliorer la qualité de vie à l'école en appui des sciences cognitives et des didactiques des différentes disciplines.

20250004 – EVALUATION

Faire entrer dans les établissements une culture de l'évaluation, pour parvenir à susciter, à l'interne, des modifications d'organisation et des pratiques professionnelles au bénéfice de la réussite des élèves et de l'épanouissement de la communauté éducative.

20250005 – PREVENTION, HYGIENE, SANTE ET SECURITE

Acquérir des techniques et une méthodologie pour éviter, évaluer, combattre les risques. Il s'agit de mettre en place des mesures pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des agents en établissements.

20250006 – AMENAGEMENT, MAINTENANCE, ENTRETIEN

Acquérir et développer des compétences de maintenance préventive, de réparation, de sécurisation et d'entretien. Il s'agit principalement des interventions sur les structures, les équipements techniques et les espaces environnants.

20250007 – GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Découvrir et maîtriser les aspects de la gestion administrative et financière des établissements. Gestion administrative et mise en œuvre de procédures. Méthodes et outils de pilotage financier.

20250008 – EXPERIMENTATION, INNOVATION, ECOSYSTEMES LOCAUX

Mettre en œuvre des actions de formations pour répondre aux actions spécifiques de l'écosystème polynésien.

20250009 – PROJETS D'ETABLISSEMENTS, INTERDEGRES ET INTERCATEGORIELS

Faire entrer dans les collèges et lycées une culture partagée et parvenir à susciter, à l'interne, des modifications d'organisation et de fonctionnement pour la réussite de tous les élèves.

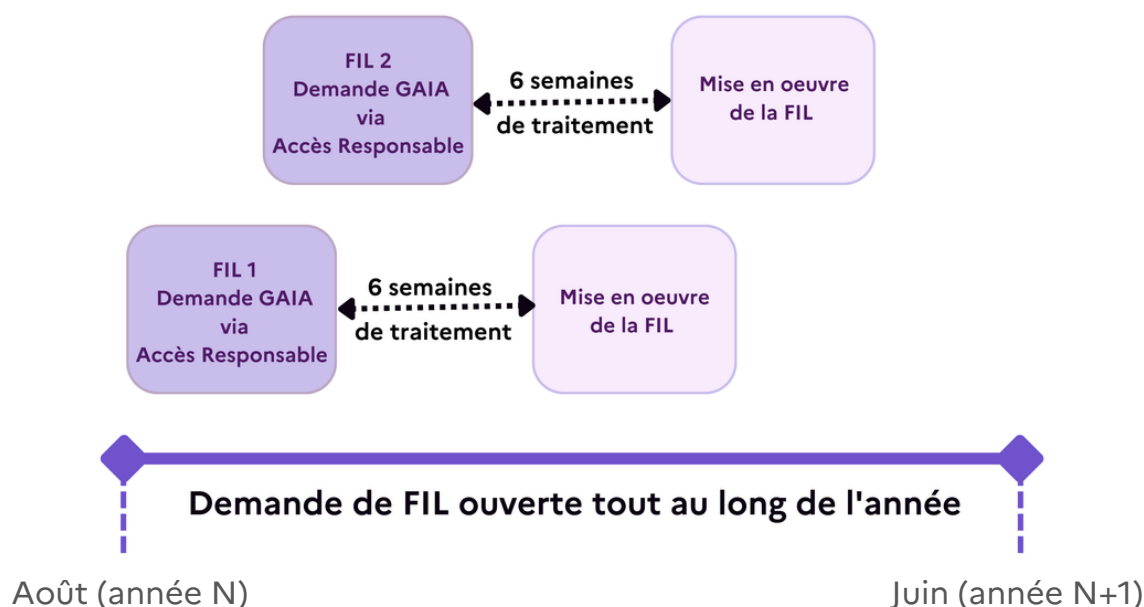


2. Des procédures de mise en œuvre facilitées

2.1. La temporalité

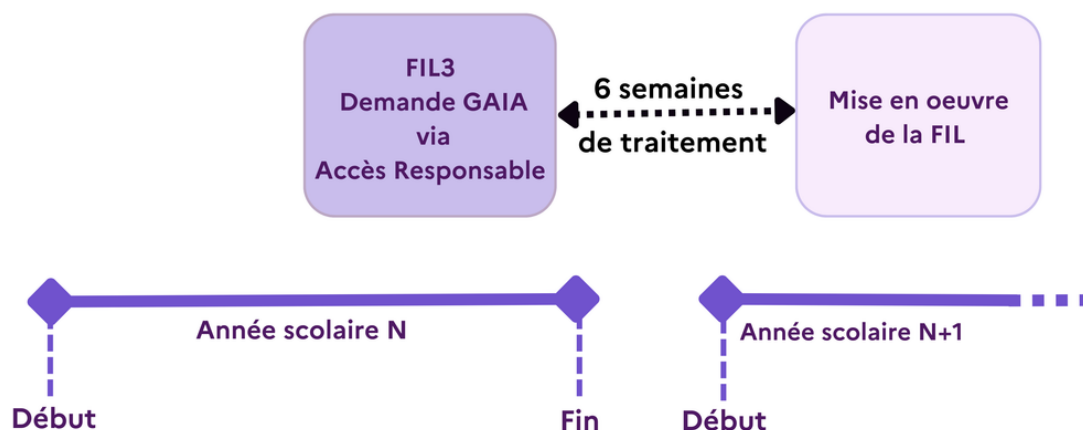
Afin de favoriser les actions de formation en continu, la campagne de demande de FIL est ouverte tout au long de l'année scolaire.

Campagne d'ouverture des FIL : Août (année N) à juin (année N+1)



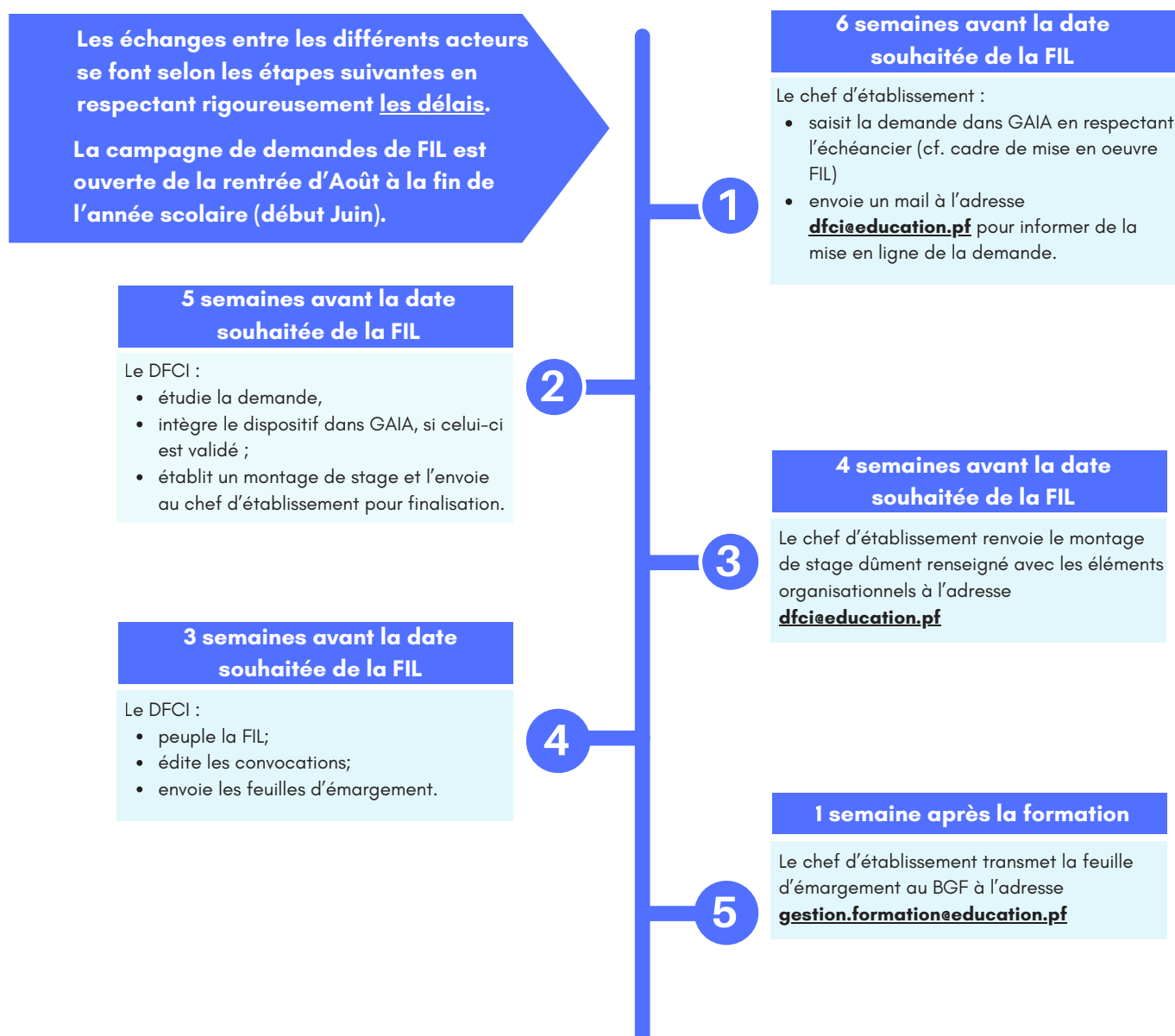
Pour assurer une mise en œuvre dès la rentrée scolaire, les demandes de FIL peuvent intervenir dès la fin de l'année scolaire pour l'année scolaire suivante.

Demande de FIL se chevauchant sur deux années scolaires



2.2. Les étapes de la demande

Les échanges entre les différents acteurs se font selon les étapes suivantes. Le respect des délais est essentiel pour un traitement rapide de la demande de FIL.





3. Le DFCl en soutien pour une mise en oeuvre réussie

3.1. Vos interlocuteurs privilégiés

Référents FIL		
Namoiata TETUANUI	40 46 29 60	dfci@education.pf
Laina LUTA	40 46 28 60	

3.2. Des formateurs académiques, un vivier d'experts

Huit formateurs académiques exercent leurs activités au sein de l'académie de la Polynésie française et sur l'ensemble du territoire. Afin d'assurer leur mission de formation, un mi-temps de décharge d'enseignement leur est attribué les jeudis et vendredis. En relation étroite avec les corps d'inspection et le département de la formation continue et de l'innovation, ces derniers viennent enrichir le vivier de formateurs.

Retrouvez le catalogue précisant le profil de compétences de chacun à l'adresse ci-dessous :

 [catalogue des formateurs](#)

4. Memento : Ce qu'est une FIL

Memento	Ce qu'une FIL , peut être	Une réponse à un besoin de l'établissement ou d'un bassin	Une formation transversale, interdisciplinaire	Une formation intercatégorielle, intermétiers, interdegrés	Un accompagnement au projet d'établissement ou de bassin
	Ce qu'une FIL , n'est pas	Une intervention ponctuelle sans concertation avec les différents acteurs	Une formation sur un outil spécifique	Une formation propre à une discipline, sauf dans le cas d'un bassin	Une réponse destinée uniquement à des enseignants